

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Mise en consultation publique des plans
Date de publication: KABVS 06.08.2024
Visible par le public jusqu'au: 06.11.2024
Numéro de publication: BA-VS10-000000521

Entité de publication



Commune d'Evolène, Rue Centrale 216, 1983 Evolène

Mise en consultation publique des plans – Prolongation de zones réservées, Evolène

Titre de la mise à enquête des plans

Prolongation de zones réservées

Description du projet

Le Conseil municipal d'Evolène rend notoire que, lors de sa séance du 19 juin 2024, l'Assemblée primaire a décidé de prolonger pour une durée de 3 ans les zones réservées instaurées le 6 septembre 2019 (date de la publication au Bulletin officiel), au sens des dispositions des articles 27 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979 (LAT) et 19 de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT), selon les périmètres indiqués dans les plans déposés et mis à l'enquête publique de la Commune.

Le but poursuivi par cette prolongation est de permettre la révision globale du plan d'affectation des zones (PAZ) et de la réglementation y relative (RCCZ) afin de mettre en œuvre le Plan directeur cantonal révisé et approuvé par le Conseil fédéral le 1 mai 2019, ainsi que les nouvelles bases légales cantonales en matière d'aménagement du territoire. À l'intérieur de ces zones réservées, rien ne sera entrepris qui puisse entraver ou compromettre la réalisation des nouvelles prescriptions en cours d'élaboration, ainsi que le but poursuivi par ces zones réservées.

La prolongation de 3 ans de ces zones réservées entre en force dès la présente publication au bulletin Valais / Wallis.

Moyen de droit / Consultation

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture, où les oppositions éventuelles doivent parvenir par écrit, en courrier recommandé, dans les trente jours dès la présente publication.

Point de contact

Commune d'Evolène

Rue Centrale 216

1983 Evolène

Délai 30 jours

06.08.2024 – 05.09.2024